



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE HAUTE-SAONE

Direction Départementale des Territoires
24, Boulevard des Alliés
B.P. 389 – 70014 VESOUL Cedex
téléphone : 03 63 37 92 00
télécopie : 03 63 37 92 02
courriel : DDT@haute-saone.gouv.fr

Fiche n°1/1

à retourner à la DDT

DEMANDE DE CREATION DE RESERVE D'EAU POUR LA DEFENSE INCENDIE

Constitution du dossier préalable

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : n° SIRET :

Courriel :@.....

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : n° SIRET :

Courriel :@.....

SITUATION DE L'OUVRAGE

Situation à figurer sur une copie de carte IGN au 1/25000^{ème} et sur un extrait cadastral

Commune : Lieu-dit :

Parcelle (s) cadastrale(s) section : N° :

Existe-t-il un plan d'occupation des sols (POS) ou un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur la commune ? oui non

Distance de la propriété des tiers :

Nom du cours d'eau ou du bassin versant sur lequel l'ouvrage est prévu :

Distance au cours d'eau :

Catégorie piscicole du cours d'eau : 1^{ère} catégorie 2^{ème} catégorie

Largeur du cours d'eau : plus de 7,5m moins de 7,5m préciser :

L'ouvrage est-il prévu dans le lit majeur* du cours d'eau ? oui non

* lit majeur : zone d'expansion maximale des crues du cours d'eau

Utilisation actuelle de la parcelle : bois terres labourées zone humide
 prairie friche autres (préciser) :

Projet situé sur un site Natura 2000 ou site Natura 2000 le plus proche (préciser) :

TYPE DE DEFENSE INCENDIE

- habitation privée < 1000 m² (volume réglementaire 120 m³)
- bâtiment ou ouvrage agricole > 1000 m² (volume réglementaire fixé par le SDIS)
- autre (préciser) :

DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE

Type d'ouvrage : réserve d'eau vanne guillotine en barrage de cours d'eau

puisard déporté : compléter un dossier de demande de travaux en milieu aquatique (disponible à la DDT cellule eau)

Dimensions de l'ouvrage en mètres : (L=) x(l=) x(h=)

Surface totale* de l'ouvrage occupée au niveau du terrain naturel :

* Surface totale : barrage + surface en eau

Surface en eau (m²) :

Utilisation d'un plan d'eau existant surface en eau (m²) :

Mode d'alimentation en eau (à figurer sur l'extrait cadastral) :

- barrage de cours d'eau dérivation de cours d'eau (quantité prélevé : m³/jour)
- ruissellement nappe fossé
- plan d'eau amont mise en place d'un seuil dans le cours d'eau

sources :

source sur la propriété oui non

si non fournir l'accord du propriétaire

autres (préciser) :

l'alimentation (décrite ci-dessus) est-elle pérenne pendant les périodes d'assec : oui non

Mode de prélèvement :

- gravité forage
- pompage prise d'eau

Rejet : (si réserve d'eau)

- permanent occasionnel accidentel néant
- ouvrage de trop-plein : moine autre (préciser) :

Systeme de rejet et/ou de vidange : (si reserve d'eau)

moine

vanne

autres (preciser) :

Nature de l'exutoire :

cours d'eau

fossé

zone humide

plan d'eau

infiltration

autres (preciser) :

Si l'exutoire est un cours d'eau, preciser la categorie piscicole :

Programme de vidange tous les ans.

A le

Signature,

PIECES A FOURNIR

Dossier à fournir en 3 exemplaires, accompagné des pièces suivantes

- Carte IGN au 1/25000^{eme} avec localisation du projet

- Carte IGN au 1/2000^{eme} avec la localisation du projet

- Plan du cadastre avec positionnement :

- du projet

- du mode d'alimentation

- des équipements fonctionnels*

* Equipements fonctionnels : prise d'eau - moine - grilles - exutoire .

- Plans et coupes du projet à l'échelle

- Avis du SDIS (service départemental incendie et secours) sur le projet

Avertissement : Toute demande de réserve d'eau pour la défense incendie sera exclusivement instruite dans cette optique et non en termes de plan d'eau à vocation familiale et/ou piscicole.

A ce titre, dans le cas d'une demande de réserve incendie :

- le volume de l'ouvrage ne pourra pas être supérieur à 450 m³, sauf avis du SDIS,

**- un chemin d'accès de 3 mètres de large et une plate-forme de retournement de 4x8 mètres
devront être réalisés en grave et supporter une charge de 13 tonnes.**